

Les parents recevront, chaque trimestre, un bulletin constatant les progrès, l'application, la conduite et la santé de leurs enfants, ainsi que le montant de leurs dépenses.

Les élèves qui n'arrivent qu'après la rentrée régulière, ont droit à une réduction de prix pour le temps écoulé ; mais un mois commencé doit être payé en entier.

On reçoit des élèves à toute époque de l'année.

Des Religieuses donnent leur attention au soin et à la propreté des jeunes enfants aussi bien qu'au linge des élèves en général.

Les demi-pensionnaires couchent au collège et paient 50 centins pour l'usage du lit.

Pour plus amples informations, s'adresser à

REV. C. LEFEBVRE, C. S. C., President.

0.00
5.00
5.00
0.00
2.00

5.00
0.00
5.00
1.00
au prix
blement
résenter
du dit
par eux,
ué.

ST-JOSEPH'S COLLEGE, MEMRAMCOOK, N. B.

PROSPECTUS

I.—This Institution is conducted by the Fathers of the Congregation of Holy Cross. Founded in 1864, it was incorporated, with power to confer Degrees, by an Act of the Provincial Parliament in 1868.

II.—The studies, among which Religious Instruction stands pre-eminent, are divided into two Courses : the Commercial and the Classical. The English and the French languages are taught with equal care.